

**République Française**  
**COMMUNE DE LOISIEUX**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 07/07/2023**

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 08

Nombre de votants : 09 (1 pouvoir)

Date de la convocation : 20/06/2023

Date d'affichage : 20/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 07 du mois de Juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

**Présents** : GARIOUD Christian - REVOL Gilbert - JACQUET Patricia – ALMAÏDA Marie - BLANCHET Alain -  
LEGLISE Sébastien - MIGUET Corinne - COTTAREL Guy-Noël

**Excusé** : BONASSI Stéphane

**Absents** : PADEY Guillaume - Mathilde GONSETH




Jacquet Patricia est élue secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**DELIBERATION N° 2023-13**

**Objet : Acceptation du devis de travaux de voirie route de Bressieux.**

M le Maire rappelle la nécessité de reprendre la route de Bressieux pour détourner l'écoulement des eaux pluviales pour éviter les dangers liés à un ruissellement trop important.

M le Maire propose au conseil de retenir le devis de l'entreprise Padey Création pour un montant de 1110.00€ pour les prestations suivantes :

-  Découpe des enrobés
-  Réglage des fonds en grave
-  Remise en place d'un enrobé en froid.

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

De retenir l'entreprise Padey Création pour les travaux de la route de Bressieux

Fait à Loisieux  
Le 07/07/ 2023

Le Maire, Christian GARIOUD